



Le RAP

RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES

Leader en gestion intégrée
des ennemis des cultures

BULLETIN D'INFORMATION | CRUCIFIÈRES

N° 3, 7 août 2025

Fongicides homologués dans les cultures de crucifères en 2025

Ce bulletin d'information présente les fongicides homologués pour lutter contre les principales maladies des crucifères. Il ne s'agit pas nécessairement d'une liste exhaustive.

Il est important de rappeler que toute intervention de contrôle d'un ennemi des cultures doit être précédée d'un **dépistage** et d'une évaluation des risques (ex. : conditions météorologiques favorables) afin de s'assurer de mettre en œuvre la bonne stratégie de gestion. L'analyse des différents moyens d'intervention applicables (prévention et bonnes pratiques, lutte biologique, physique et chimique) est à préconiser pour favoriser la gestion intégrée des ennemis des cultures et la réduction des pesticides et des risques associés à leur utilisation.

Avant d'utiliser un pesticide, il est important de lire attentivement l'étiquette du produit et de suivre les recommandations qui y sont indiquées. En tout temps, si l'information de ce bulletin d'information diffère de celle de l'étiquette, cette dernière prime.

Informations se trouvant dans les tableaux

1. Groupe de résistance ([FRAC](#)), famille chimique, matière active et nom commercial

- Vous pouvez cliquer sur **FRAC** dans l'en-tête du tableau pour accéder à la page Web (en anglais) du Comité d'action sur la résistance aux fongicides pour plus d'information concernant les groupes de résistance. Cet outil permet de mieux gérer les risques de résistance aux pesticides, puisqu'il tient compte de la classification des pesticides selon leur mode d'action. Ainsi, il est conseillé, et important, d'employer en alternance des pesticides appartenant à des groupes de résistance différents.

- En cliquant sur le **nom commercial** (en bleu), vous accéderez à l'étiquette d'homologation de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) une fois que vous aurez cliqué sur le numéro d'homologation du produit.

2. Dose/hectare : selon la culture et le ravageur visé.

3. Indices de risques pour la santé (IRS) et pour l'environnement (IRE) provenant de [l'Indicateur de risque des pesticides du Québec](#) (IRPeQ).

4. Délai de sécurité (DS) : délai à respecter avant la réentrée au champ pour la sécurité des travailleurs.

5. Cultures pour lesquelles les pesticides sont homologués (voir la légende), **période d'application**, s'il y a lieu (voir la légende) et **délai d'attente avant la récolte (DAAR) en jours**.

6. **Autres ennemis visés**, c'est-à-dire les autres maladies contre lesquelles le produit est homologué. Il est toutefois important de vérifier les étiquettes étant donné que les doses homologuées peuvent différer d'un ennemi à un autre pour un même produit.
7. **Nombre d'applications maximum par année** pour chaque produit commercial.
8. **Complément d'information sur les produits**. L'information concernant les propriétés des matières actives provient des étiquettes, de [SAgE pesticides](#) et/ou des [index phytosanitaires ACTA](#).

Pour télécharger une version au format Excel, cliquez [ici](#).

Quelques notions et outils

1. Propriétés et modes d'action

- **Propriétés systémiques** : Signifie que le pesticide est capable, après pénétration dans la plante, de se déplacer à l'intérieur de celle-ci. On parle de systémie ascendante lorsqu'un produit monte dans la plante (avec la sève montante) et de systémie complète lorsque le produit est capable de circuler vers le haut de la plante et de descendre vers les racines.
- **Propriétés translaminaires** : Qualifie un pesticide capable de pénétrer dans la plante et de diffuser à travers plusieurs couches de cellules végétales.
- **Fongicide de contact** : Pesticide très peu mobile dans la plante qui n'a pas besoin d'être véhiculé par la sève dans les végétaux pour agir sur la maladie.
- **Répression** : Degré d'efficacité d'au moins 60 % pour la réduction du pathogène (suppression partielle).
- **Suppression** : Degré d'efficacité d'au moins 80 % pour la réduction constante du pathogène.
- **Préventif** : Qualifie une substance (ou une préparation) capable d'agir en empêchant l'installation d'un pathogène dans les tissus de l'hôte.
- **Curatif** : En phytopathologie, qualifie une substance (ou une préparation) capable d'arrêter une infection dont la phase parasitaire est amorcée. À noter que les fongicides curatifs sont tous systémiques.

2. Le calcul des indices de risque pour l'environnement et la santé de l'IRPeQ

Les [IRE](#) et les [IRS](#) de l'IRPeQ nous informent sur les risques associés à l'utilisation de pesticides pour l'environnement et la santé. Plus les indices sont élevés, plus les risques liés à l'utilisation de ces pesticides sont grands pour l'environnement et la santé. Ceci est donc un outil supplémentaire pour vous aider dans votre choix de pesticides à utiliser pour lutter contre les insectes, les maladies et les mauvaises herbes présents dans vos champs. Il permet d'optimiser votre gestion des pesticides dans un contexte de lutte intégrée.

Veuillez noter que pour les besoins de calcul des indices, la dose homologuée la plus élevée est toujours utilisée lorsqu'un intervalle de doses homologuées contre un même organisme figure sur l'étiquette d'un produit. De plus, pour certains calculs, une distance entre les rangs de 76,2 cm (30 pouces) est utilisée. Nous avons indiqué « ND » pour quelques indices qui n'ont pu être calculés. Les IRE et les IRS peuvent varier selon la méthode d'application. Pour en savoir davantage sur ces indices de risque, consultez le document [Santé Environnement](#) de l'IRPeQ.

3. SAgE pesticides

SAgE pesticides est un outil d'aide à la décision qui présente l'ensemble des usages agricoles des pesticides et des risques qui y sont associés. C'est un outil plus complet que le présent bulletin. Il est également conseillé de consulter SAgE pesticides lorsqu'on rencontre un ennemi rare ou peu commun, non inclus dans ce bulletin.



Pour plus de détails sur les différents usages des pesticides agricoles ainsi que sur les risques qu'ils représentent pour la santé et l'environnement, vous êtes invité à consulter [SAgE pesticides](#).

La réglementation du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) interdit de vendre ou d'appliquer en champ à des fins agricoles certaines semences enrobées d'insecticides ou certains pesticides jugés plus à risque, à moins d'obtenir au préalable une prescription agronomique. Pour en savoir plus, visitez le site Web du [MELCCFP](#).

Toute intervention envers un ennemi des cultures doit être précédée d'un dépistage et de l'analyse des différentes stratégies d'intervention applicables (prévention et bonnes pratiques, lutte biologique, physique et chimique). Le Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP) préconise la gestion intégrée des ennemis des cultures et la réduction des pesticides et de leurs risques. Il est recommandé de toujours vous référer aux étiquettes des pesticides pour les doses, les modes d'application et les renseignements supplémentaires disponibles sur le site Web de [Santé Canada](#). S'il y a divergence entre les étiquettes française et anglaise, contactez l'[Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire](#) (ARLA). En aucun cas la présente information ne remplace les recommandations indiquées sur les étiquettes des pesticides. Le RAP décline toute responsabilité relative au non-respect des étiquettes officielles.

Note importante : les tableaux de ce bulletin d'information ne contiennent pas toutes les précisions sur l'usage de chaque pesticide. Vous devez lire toute l'étiquette de chaque pesticide pour avoir l'ensemble de l'information indispensable à l'utilisation de chaque produit. Vous devez vérifier, sur l'étiquette de chaque pesticide, le nombre d'applications permises dans chaque culture et les moments d'intervention. Certains pesticides dans les tableaux comportent un intervalle de dose. Vous devez choisir et utiliser une dose indiquée dans cet intervalle en fonction des directives prescrites sur l'étiquette pour chaque usage particulier. Certains pesticides doivent être utilisés avec un adjuvant. Les délais de réentrée au champ après l'application du pesticide doivent être vérifiés sur l'étiquette du produit.

L'étiquette de chacun des pesticides est approuvée par l'ARLA et est la seule référence officielle en matière de réglementation au Canada.

La formation [Protégez vos cultures, protégez votre santé](#) a été créée pour sensibiliser les producteurs agricoles aux dangers liés à l'utilisation des pesticides. Un [coffre à outils](#) est d'ailleurs disponible et contient plusieurs documents, dont certains en anglais et/ou en espagnol, sur l'utilisation sécuritaire des pesticides.

Ce bulletin d'information a été rédigé par Isabel Lefebvre, M. Sc. et Sara-Jane Martin, biol. (CIEL), et Mélissa Gagnon, agr. (MAPAQ). Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter [les avertisseuses du sous-réseau Crucifères ou le secrétariat du RAP](#). Édition : Marianne St-Laurent, agr., M. Sc., Cindy Ouellet et Lise Bélanger (MAPAQ). La reproduction de ce document ou de l'une de ses parties est autorisée à condition d'en mentionner la source. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est cependant strictement interdite.

Liste de fongicides homologués pour lutter contre les maladies racinaires dans les crucifères – 2025

Maladies	Groupe FRAC	Famille chimique	Matière Active	Nom commercial	Dose/hectare (ou autre si spécifié)	IRS	IRE	Délai de sécurité (DS) ¹	Délai d'attente avant récolte (DAAR) en jours									Autres ennemis visés ²	Nombre d'applications ou dose max par année	Complément d'information																		
									Cultures des groupes 5-13 et 4-13B						Cultures du sous-groupe 1B																							
									Brocoli	Chou-fleur	Chou	Chou de Bruxelles	Chou chinois	Autres cultures	Navet	Radis	Rutabaga	Autres																				
Fonte des semis/tige noire (FS), pourriture des racines (<i>Pythium</i> , <i>Fusarium</i> , <i>Rhizoctonia</i> spp.)	11	Méthoxy-acrylates (strobilurines)	Azoxystrobine	QUADRIS	4-6 ml / 100 m de rang	Radis : 16-24 Autres : 11-17	Radis : 64 Autres : 54	12 h	-						40	15	40	Daikon : 40	TA (chou pomme seulement)	1	Propriétés translaminaires. Doté d'un spectre large. Meilleure efficacité lorsqu'appliqué de façon préventive. Sous-groupe 1B ; Application dans le sillon ou en bande sur le rang jusqu'à 30 jours suivant la levée.																	
				AZOSHY 250 SC					-																													
				EMISSARIUS					-																													
				AZTEROID FC 390					-																													
	21	Cyano-imidazoles	Cyazofamide	CYAZOFAMID 400SC	30 ml / 100 L d'eau	69	1	12 h	Tout le groupe 5 : 60						-			M	1	Traitement préventif. Très efficace contre les oomycètes et les plasmodiophromycètes.																		
	TORRENT 400SC	-																																				
	P 07	Phosphonates	Fosetyl-Al	ALIETTE	20-30 g/100 m ²	78	1	VF	7 Bassinage en serre	-	7 Bassinage en serre	-	-	-	-			M	ND																			
				ALIETTE WDG					Groupe de culture 5-13 et sous-groupe 4-13b (VF): 7 Traitement par bassinage en serre																													
			Phosphites de sodium, de potassium et d'ammonium (monobasique et dibasique)	PHOSTROL	2,9-5,8 L	5	1	12 h	-			0 Application en serre	-	-	-			M	4	Agit en répression, de façon préventive.																		
			Acide phosphoreux (sels monopotassiques et dipotassiques)	CONFINE EXTRA	3-6 L	5	1	4 h	-			1 Application en serre	-	-					6		*Ou max. 3 applications par cycle de culture pour les choux chinois récoltés plusieurs fois par saison dans une même zone (max. de 12 applications totales).																	
				PROPHYT					-																													
				RAMPART					Application foliaire : 3-8 L Arrosage : 5-7 L																													
	M 04	Phthalimides	Captane	CAPTAN 80 WSP	1,5 kg / 1 000 L d'eau; 50-85 L/100m ²	Champ : 257 Serre : 490	Champ : 30 Serre : 1	12 h	Légumes crucifères : ND** Traitement présemis/préplantation									-	1	Agit préventivement. Incorporer dans les premiers 7,5-10 cm du sol avant le semis ou la plantation.																		
	MAESTRO 80 WSP	-																																				
	SUPRA CAPTAN 80 WSP	-																																				
	BM 02	<i>Bacillus</i> spp.	<i>Bacillus subtilis</i> (souche QST 713)	MINUET	0,5-2,8 L	5	1	4h	Tout le groupe 5 : 0 Plusieurs modes d'applications*						Tout le groupe 1 : 0 Plusieurs modes d'applications*			Phytopthora spp.	ND	*VF pour directives d'applications																		
			<i>Clonostachys</i> spp.	PRESTOP WG	VF	5	ND	4 h	ND	ND	-	-	-	-	-	-	-	-	ND	ND	Appliquer en drench																	
		Champignons <i>Trichoderma</i> spp.	<i>Streptomyces griseoviridis</i> (souche K61)	MYCOSTOP	2-10 g/100 m ²	5	1	4 h	Production de plantules : ND Application en serre*									-	ND	*Traiter après l'émergence des plantules.																		
			<i>Trichoderma asperellum</i> (souche T34)	ASPERELLO T34 BIOCONTROL	VF	5	1	4 h	Tout le groupe 5 : 0 Application en serre*													*Modes d'application : Incorporation dans le substrat et bassinage en présemis. Chimigation après le semis.																
			<i>Trichoderma harzianum</i> (souche Rifai KRL-AG2) / <i>Trichoderma virens</i> (souche G-41)	ROOTSHIELD WP	30-45 g / 100 L d'eau	5	1	4 h	Tout le groupe 5 : 0 Bassinage en serre*													*Appliquer immédiatement après avoir semé. ** Appliquer immédiatement avant d'ensemencer ou de planter.																
			<i>Trichoderma harzianum</i> (souche G-41)	ROOTSHIELD PLUS WP	30-60 g/100 L d'eau sur 10m ²	10	2		Plantules de légumes de serres* : 0 Légumes de serres du genre <i>Brassica</i> ** : 0									Phytopthora spp.	ND																			
			<i>Trichoderma harzianum</i> (souche Rifai T-22)	TRIANUM P	VF	5	1		ND													Appliquer lorsque la température du sol est supérieure à 10°C. Éviter le ruissellement et l'excès de drainage dans les 2 jours suivant l'application.																

Liste de fongicides homologués pour lutter contre les maladies racinaires dans les crucifères – 2025

Maladies	Groupe FRAC	Famille chimique	Matière Active	Nom commercial	Dose/hectare (ou autre si spécifié)	IRS	IRE	Délai de sécurité (DS) ¹	Délai d'attente avant récolte (DAAR) en jours								Autres ennemis visés ²	Nombre d'applications ou dose max par année	Complément d'information					
									Cultures des groupes 5-13 et 4-13B						Cultures du sous-groupe 1B									
									Brocoli	Chou-fleur	Chou	Chou de Bruxelles	Chou chinois	Autres cultures	Navet	Radis	Rutabaga	Autres						
Phytophthora spp.	BM 02	Bactéries <i>Bacillus</i> spp.	<i>Bacillus subtilis</i> (souche QST 713)	MINUET	0,5-2,8 L	5	1	4h	Tout le groupe 5 : 0 Plusieurs modes d'applications*						Tout le groupe 1 : 0 Plusieurs modes d'applications*			FS	ND	*VF pour directives d'applications				
		Champignons <i>Trichoderma</i> spp.	<i>Trichoderma harzianum</i> (souche Rifai KRL-AG2) / <i>Trichoderma virens</i> (souche G-41)	ROOTSHIELD PLUS WP	30-60 g / 100 L d'eau sur 10m ²	10	2	4h	Plantules de légumes de serres* : 0 Légumes de serres du genre <i>Brassica</i> ** : 0								FS	ND	*Appliquer immédiatement après avoir semé. ** Appliquer immédiatement avant d'ensemencer ou de planter.					
				ROOTSHIELD PLUS G	600 à 1 200 g/m ³ de terre/terreau																			
Hémie des crucifères (HC)	29	2,6-dinitro-anilines	Fluazinam	VANTANA	50 ml / 100 L d'eau 100 ml/plant post-T	2255*	122*	24 h	Tout le sous-groupe 5A : 65 Tout le sous-groupe 5B : 30						-			1	*Les IRS et IRE varient pour chaque culture du groupe 5. Il s'agit ici d'une moyenne des indices afin d'alléger le contenu du tableau.					
					2,9 L dans 500 L d'eau/ha Pré-T	2202	92																	
				ALLEGRO 500F	50 ml / 100 L d'eau 100 ml/plant post-T	2083*	94*																	
					2,9 L dans 500 L d'eau/ha Pré-T	1900	88																	

¹Délai de sécurité (DS) pour les activités de dépistage. VF pour autres DS.

²Attention : La dose et le mode d'application peuvent varier pour les autres maladies contre lesquelles le produit est homologué.

Liste de fongicides homologués pour lutter contre les taches alternariennes (TA) dans les crucifères – 2025

Groupe FRAC	Famille chimique	Matière Active	Nom commercial	Dose/hectare (ou autre si spécifié)	IRS	IRE	Délai de sécurité (DS) ¹	Délai d'attente avant récolte (DAAR) en jours								Autres ennemis visés ²	Nombre d'applications ou dose max par année	Complément d'information					
								Cultures des groupes 5-13 et 4-13B						Cultures du sous-groupe 1B									
								Brocoli	Chou-fleur	Chou	Chou de Bruxelles	Chou chinois	Autres cultures	Navet	Radis	Rutabaga	Autres						
3	Triazoles	Difénoconazole	REVENUE	364-512 ml	58	106	Dépistage : 24 h VF étiquette	3 Mélange en cuve : VF étiquette						-				B	2,04 L/ha	Ne pas faire plus de 2 applications successives sans alterner avec un fongicide possédant un mode d'action différent. Ne pas appliquer de produits à base de difénoconazole dans un même champ 2 années consécutives.			
			VIKING DIFENOCONAZOLE											-									
7	Pyrazole-4-carboxamides	Fluxapyroxade	SERCADIS	250-333 ml	108	92	12 h	Tout le groupe 5 : 3						7				PS (groupe 5) B (sous-groupe 1B)	3	Répression seulement. Fongicide à large spectre, inhibe la germination des spores, le développement mycélien et la sporulation des champignons à la surface des feuilles.			
		Penthiopyrade	FONTELIS	1,25-1,75 L	157	86	12 h	Tout le groupe 5 : 0						-				B, MG, PS	5,25 L/ha*	Agit principalement de façon préventive sur la germination des spores et la sporulation. Possède aussi une action curative. Systémique local. *Ne pas faire plus de 2 applications consécutives			
7 / 3	Pyrazole-4-carboxamides / Triazoles	Benzovindiflupyr / Difénoconazole	APROVIA TOP	643-967 ml	149	206	12 h	-						7				B	4	Ne pas effectuer plus de 2 traitements consécutifs avant de passer à un fongicide n'appartenant pas aux groupes 7 et 3.			
	N-méthoxy-(phényl-éthyl)-pyrazole-carboxamides / Triazoles	Pydiflumétofène / Difénoconazole	MIRAVIS DUO	0,728-1,0 L	96	197	12 h VF étiquette	Tout le sous-groupe 5-13 : 5 Tout le sous-groupe 4-13B : 3						-				B	3,0 L/ha	Doté d'un large spectre d'activité. Agit préventivement.			
				1,0 L				-						Légumes-racines : 7				B, PS	4,0 L/ha				
7 / 11	Pyridinyl-éthyl-benzamides / Oximino-acétates (strobilurines)	Fluopyram / Trifloxystrobine	LUNA SENSATION	300-500 ml	261	108	12 h	Tout le groupe 5 : 0						-				B, PS	1120 ml/ha	Débuter les applications de manière préventive. Fluopyram : Persistance d'action jusqu'à 21 jours. Activité translaminaire et distribution dans la plante par systémie ascendante. Actif sur tous les stades de développement de l'agent pathogène. Trifloxystrobine : Agit à la surface de la plante, est absorbé par la couche circéuse, puis sa phase gazeuse pénètre par mouvement translaminaire.			
	Pyrazole-4-carboxamides / Méthoxy-carbamates (strobilurines)	Fluxapyroxade / Pyraclostrobine	MERIVON					-						7					1680 ml/ha				
9 / 12	Anilino-pyrimidines / Phénylpyrroles	Cyprodinil / Fludioxonil	SWITCH 62,5 WG	775-975 g	35	95	12 h	Groupe 5-13 et 4-13B : 7						-				M (groupe 4-13B seulement), PS, MG (groupe 1B seulement)	3	Cyprodinil : Propriétés translaminaires et de contact. Agit de façon préventive et curative. Fludioxonil : Agit de façon préventive par contact et doté de propriétés légèrement pénétrantes. Répression de TA seulement.			
11	Méthoxy-acrylates (strobilurines)	Azoxytrobine	QUADRIS	1,12 L	17	55	12 h	-						-				FS (crucifères racines)	3	Répression seulement. Propriétés translaminaires (propriétés systémiques sur l'étiquette). Doté d'un spectre large. Meilleure efficacité lorsqu'appliqué de façon préventive.			
			AZOSHY 250 SC					1						-									
			EMISSARIUS					-						-									
	Méthoxy-carbamates (strobilurines)	Pyraclostrobine	CABRIO EG	0,56-1,1 kg	36	75	12h	-						Légumes-racines : 3				B, TC	3	Disponible rapidement et durablement sur le site d'action; est à l'abri de la pluie et pleinement efficace dès 1 heure après l'application. Spectre d'activité très large.			
	Oximino-acétates (strobilurines)	Trifloxystrobine	FLINT EXTRA	145-215 ml	34	9	12h	-						Légumes-racines, sauf radis : 7				TC	4	Agit de façon préventive.			
				290 ml	36	16		-						-	7	-	-	-	2				

Liste de fongicides homologués pour lutter contre les taches alternariennes (TA) dans les crucifères – 2025

Groupe FRAC	Famille chimique	Matière Active	Nom commercial	Dose/hectare (ou autre si spécifié)	IRS	IRE	Délai de sécurité (DS) ¹	Délai d'attente avant récolte (DAAR) en jours									Autres ennemis visés ²	Nombre d'applications ou dose max par année	Complément d'information															
								Cultures des groupes 5-13 et 4-13B						Cultures du sous-groupe 1B																				
								Brocoli	Chou-fleur	Chou	Chou de Bruxelles	Chou chinois	Autres cultures	Navet	Radis	Rutabaga	Autres																	
11 / 3	Méthoxy-acrylates (strobilurines) / Triazoles	Azoxystrobine / Difenoconazole	QUADRIS TOP	710-1 000 ml	74	159	Récolte manuelle : 3 jours Dépistage : 24h Autres : 12h	Tout le groupe 5 : 3						-			B	4	Azoxystrobine : Propriétés translaminaires. Doté d'un spectre large. Meilleure efficacité lorsqu'appliqué de façon préventive. Difenoconazole : Absorbé par les feuilles et les organes de la plante, doté de propriétés systémiques. Effet préventif et curatif.															
M 05	Chloronitriles	Chlorothalonil	ECHO 90WSP*	1,3-2,7 kg	307	56	Chou : 2 jours Autres : 5 jours	7	7	7	7	-	-	-			M	Chou : 2 Autres : 1	Doté d'un large spectre d'activité. Agit préventivement. *ECHO 720, NP et 90WSP : Ne pas appliquer ce produit dans les 10 jours avant ou après une application d'huile, car cela pourrait causer des brûlures aux fleurs et aux tissus foliaires.															
			ECHO 720*	1,7-3,3 L	614										-																			
			ECHO NP*												-																			
			BRAVO ZN	2,5-4,8 L	614										-																			
			BRAVO ZNC												-																			
M 01	Substance inorganique	Sulfate de cuivre tribasique	CUIVRE 53W	4 kg	38	196	48 h	2	2	2	2*	-	-	-			M	Chou de Bruxelles : 2 Autres : 5	*Chou de Bruxelles : Aussi homologué contre la tache bactérienne.															
BM 02	Bactéries <i>Bacillus</i> spp.	<i>Bacillus subtilis</i> (souche QST 713)	SERENADE OPTI	1,1-1,7 kg	5	1	4 h	Tout le groupe 5 : 0*						-			M, PS	ND	Traitement préventif : Barrière physique empêchant la fixation du pathogène sur la plante. *Faire la première application à la levée ou immédiatement après le repiquage.															
			RAPSODY ASO	1-2 L/100 L d'eau				Tout le groupe 5 : 0 Application en serre						-			B, M																	

¹Délai de sécurité (DS) pour les activités de dépistage. VF pour autres DS.

²Attention : La dose et le mode d'application peuvent varier pour les autres maladies contre lesquelles le produit est homologué.

Liste de fongicides homologués pour lutter contre les taches alternariennes (TA) dans les crucifères – 2025

Groupe FRAC	Famille chimique	Matière Active	Nom commercial	Dose/hectare (ou autre si spécifié)	IRS	IRE	Délai de sécurité (DS) ¹	Délai d'attente avant récolte (DAAR) en jours								Autres ennemis visés ²	Nombre d'applications ou dose max par année	Complément d'information					
								Cultures des groupes 5-13 et 4-13B						Cultures du sous-groupe 1B									
								Brocoli	Chou-fleur	Chou	Chou de Bruxelles	Chou chinois	Autres cultures	Navet	Radis	Rutabaga	Autres						
3	Triazoles	Difénoconazole	REVENUE	364-512 ml	58	106	Dépistage : 24 h Vf étiquette	3 Mélange en cuve : VF étiquette						-				B	2,04 L/ha	Ne pas faire plus de 2 applications successives sans alterner avec un fongicide possédant un mode d'action différent. Ne pas appliquer de produits à base de difénoconazole dans un même champ 2 années consécutives.			
			VIKING DIFENOCONAZOLE											-									
7	Pyrazole-4-carboxamides	Fluxapyroxade	SERCADIS	250-333 ml	108	92	12 h	Tout le groupe 5 : 3						7				PS (groupe 5) B (sous-groupe 1B)	3	Répression seulement. Fongicide à large spectre, inhibe la germination des spores, le développement mycélien et la sporulation des champignons à la surface des feuilles.			
		Penthiopyrade	FONTELIS	1,25-1,75 L	157	86	12 h	Tout le groupe 5 : 0						-				B, MG, PS	5,25 L/ha*	Agit principalement de façon préventive sur la germination des spores et la sporulation. Possède aussi une action curative. Systémique local. *Ne pas faire plus de 2 applications consécutives			
7 / 3	Pyrazole-4-carboxamides / Triazoles	Benzovindiflupyr / Difénoconazole	APROVIA TOP	643-967 ml	149	206	12 h	-						7				B	4	Ne pas effectuer plus de 2 traitements consécutifs avant de passer à un fongicide n'appartenant pas aux groupes 7 et 3.			
	N-méthoxy-(phényl-éthyl)-pyrazole-carboxamides / Triazoles	Pydiflumétofène / Difénoconazole	MIRAVIS DUO	0,728-1,0 L	96	197	12 h VF étiquette	Tout le sous-groupe 5-13 : 5 Tout le sous-groupe 4-13B : 3						-				B	3,0 L/ha	Doté d'un large spectre d'activité. Agit préventivement.			
				1,0 L				-						Légumes-racines : 7				B, PS	4,0 L/ha				
7 / 11	Pyridinyl-éthyl-benzamides / Oximino-acétates (strobilurines)	Fluopyram / Trifloxystrobine	LUNA SENSATION	300-500 ml	261	108	12 h	Tout le groupe 5 : 0						-				B, PS	1120 ml/ha	Débuter les applications de manière préventive. Fluopyram : Persistance d'action jusqu'à 21 jours. Activité translaminaire et distribution dans la plante par systémie ascendante. Actif sur tous les stades de développement de l'agent pathogène. Trifloxystrobine : Agit à la surface de la plante, est absorbé par la couche circéuse, puis sa phase gazeuse pénètre par mouvement translaminaire.			
	Pyrazole-4-carboxamides / Méthoxy-carbamates (strobilurines)	Fluxapyroxade / Pyraclostrobine	MERIVON					-						7					1680 ml/ha				
9 / 12	Anilino-pyrimidines / Phénylpyrroles	Cyprodinil / Fludioxonil	SWITCH 62,5 WG	775-975 g	35	95	12 h	Groupe 5-13 et 4-13B : 7						-				M (groupe 4-13B seulement), PS, MG (groupe 1B seulement)	3	Cyprodinil : Propriétés translaminaires et de contact. Agit de façon préventive et curative. Fludioxonil : Agit de façon préventive par contact et doté de propriétés légèrement pénétrantes. Répression de TA seulement.			
11	Méthoxy-acrylates (strobilurines)	Azoxytrobine	QUADRIS	1,12 L	17	55	12 h	-						-				FS (crucifères racines)	3	Répression seulement. Propriétés translaminaires (propriétés systémiques sur l'étiquette). Doté d'un spectre large. Meilleure efficacité lorsqu'appliqué de façon préventive.			
			AZOSHY 250 SC					1						-									
			EMISSARIUS					-						-									
	Méthoxy-carbamates (strobilurines)	Pyraclostrobine	CABRIO EG	0,56-1,1 kg	36	75	12 h	-						Légumes-racines : 3				B, TC	3	Disponible rapidement et durablement sur le site d'action; est à l'abri de la pluie et pleinement efficace dès 1 heure après l'application. Spectre d'activité très large.			
	Oximino-acétates (strobilurines)	Trifloxystrobine	FLINT EXTRA	145-215 ml	34	9	12 h	-						Légumes-racines, sauf radis : 7				TC	4	Agit de façon préventive.			
				290 ml	36	16		-						-	7	-	-	-	2				

Liste de fongicides homologués pour lutter contre les taches alternariennes (TA) dans les crucifères – 2025

Groupe FRAC	Famille chimique	Matière Active	Nom commercial	Dose/hectare (ou autre si spécifié)	IRS	IRE	Délai de sécurité (DS) ¹	Délai d'attente avant récolte (DAAR) en jours									Autres ennemis visés ²	Nombre d'applications ou dose max par année	Complément d'information															
								Cultures des groupes 5-13 et 4-13B						Cultures du sous-groupe 1B																				
								Brocoli	Chou-fleur	Chou	Chou de Bruxelles	Chou chinois	Autres cultures	Navet	Radis	Rutabaga	Autres																	
11 / 3	Méthoxy-acrylates (strobilurines) / Triazoles	Azoxystrobine / Difenoconazole	QUADRIS TOP	710-1 000 ml	74	159	Récolte manuelle : 3 jours Dépistage : 24 h Autres : 12 h	Tout le groupe 5 : 3						-			B	4	Azoxystrobine : Propriétés translaminaires. Doté d'un spectre large. Meilleure efficacité lorsqu'appliqué de façon préventive. Difenoconazole : Absorbé par les feuilles et les organes de la plante, doté de propriétés systémiques. Effet préventif et curatif.															
M 05	Chloronitriles	Chlorothalonil	ECHO 90WSP*	1,3-2,7 kg	307	56	Chou : 2 jours Autres : 5 jours	7	7	7	7	-	-	-			M	Chou : 2 Autres : 1	Doté d'un large spectre d'activité. Agit préventivement. *ECHO 720, NP et 90WSP : Ne pas appliquer ce produit dans les 10 jours avant ou après une application d'huile, car cela pourrait causer des brûlures aux fleurs et aux tissus foliaires.															
			ECHO 720*	1,7-3,3 L	614										-																			
			ECHO NP*												-																			
			BRAVO ZN	2,5-4,8 L	614										-																			
			BRAVO ZNC												-																			
M 01	Substance inorganique	Sulfate de cuivre tribasique	CUIVRE 53W	4 kg	38	196	48 h	2	2	2	2*	-	-	-			M	Chou de Bruxelles : 2 Autres : 5	*Chou de Bruxelles : Aussi homologué contre la tache bactérienne.															
BM 02	Bactéries <i>Bacillus</i> spp.	<i>Bacillus subtilis</i> (souche QST 713)	SERENADE OPTI	1,1-1,7 kg	5	1	4 h	Tout le groupe 5 : 0*						-			M, PS	ND	Traitement préventif : Barrière physique empêchant la fixation du pathogène sur la plante. *Faire la première application à la levée ou immédiatement après le repiquage.															
			RAPSODY ASO	1-2 L/100 L d'eau				Tout le groupe 5 : 0 Application en serre						-			B, M																	

¹Délai de sécurité (DS) pour les activités de dépistage. VF pour autres DS.

²Attention : La dose et le mode d'application peuvent varier pour les autres maladies contre lesquelles le produit est homologué.

Liste de fongicides homologués pour lutter contre le mildiou (M) dans les crucifères – 2025

Groupe FRAC	Famille chimique	Matière Active	Nom commercial	Dose/hectare (ou autre si spécifié)	IRS	IRE	Délai de sécurité (DS) ¹	Délai d'attente avant récolte (DAAR) en jours									Autres ennemis visés ²	Nombre d'applications ou dose max par année	Complément d'information						
								Cultures des groupes 5-13 et 4-13B						Cultures du sous-groupe 1B											
								Brocoli	Chou-fleur	Chou	Chou de Bruxelles	Chou chinois	Autres cultures	Navet	Radis	Rutabaga	Autres								
4	Acylalanines	Métalaxyl-M	RIDOMIL GOLD 480 SL	1,2-2,4 L	80	33	12 h	-						-	21 jours Application pré-semis ou au semis (VF)*	-	-	-	1	Agit principalement sur les oomycètes; pénètre dans la plante et s'y diffuse par voie ascendante. Persistance d'action sur semences de 4 à 6 semaines. *Ne pas appliquer après le semis.					
7 / 11	Pyridine-carboxamides / Méthoxy-carbamates (strobilurines)	Boscalide / Pyraclostrobine	EMPIRE WG	1 kg	64	133	4 jours	Tout le groupe 5 : 4						-			MG	4	Répression seulement. Ne pas appliquer sur les transplants. <u>Boscalide</u> : Large spectre d'action; agit en bloquant la croissance des champignons; propriétés translaminaires. <u>Pyraclostrobine</u> : disponible rapidement et durablement sur le site d'action; large spectre d'action.						
			PRISTINE WG					-						-											
9 / 12	Anilino-pyrimidines / Phénypyroles	Cyprodinil / Fludioxonil	SWITCH 62,5 WG	775-975 g	35	95	12 h	-			Groupe 4-13B : 7		-			TA, PS, MG (groupe 1B seulement)	3		Cyprodinil : Propriétés translaminaires et de contact. Agit de façon préventive et curative. Fludioxonil : Agit de façon préventive par contact et doté de propriétés légèrement pénétrantes. Répression de TA seulement.						
11	Imidazolinones (strobilurines)	Fénamidone	REASON 500 SC	400-600 ml	11	30	48 h	2			Chou-rave : 2		-			-		3		Fongicide préventif et protecteur, inhibe la germination des spores et agit comme anti-sporulant. Répression du mildiou.					
21	Cyano-imidazoles	Cyazofamide	CYAZOFAMID 400SC	200 ml	54	1	12 h	Tout le groupe 5 : 1						-			FS	5	Efficacité sur les oomycètes et les plasmodiophoromycètes et en particulier sur la germination directe ou indirecte. Répression du mildiou seulement						
40	Amides de l'acide mandélique	Mandipropamide	REVUS*					Tout le groupe 5 (4-13B et 5-13) : 1						-						Propriétés translaminaires. Inhibe la germination des spores et la croissance mycélienne; efficacité préventive et activité curative sur les premiers stades de développement du mildiou. Suppression du mildiou. *REVUS peut être mélangé à BRAVO ZN en réservoir. **Max. 2 applications consécutives.					
	Amides de l'acide cinnamique	Dimétomorphe	FORUM* (pour mélange en cuve avec un autre fongicide)	450 ml	-	-	12 h	Légumes brassicacées : 7						-			5		*Mélanges en cuve: Changements réglementaires en cours						
40 / 49	Amides de l'acide mandélique / Pipéridinyl-thiazole-isoxazolines	Mandipropamide / Oxathiapiproline	ORONDIS ULTRA	600 ml	9	35	12 h	Tout le groupe 5 (4-13B et 5-13) : 1						-			4*		*Max. 2 applications consécutives, puis passer à un fongicide n'appartenant pas au groupe 40 ou 49.						
43	Benzamides (pyridinylméthylbenzamides)	Fluopicolide	PRESIDIO (pour mélange en cuve avec un autre fongicide)	292 ml	692	130	12 h	Tout le groupe 5 : 2						7			800 ml/ha		Aux fins de la gestion de la résistance, ces fongicides doivent être mélangés en cuve avec une dose homologuée d'un autre fongicide actif contre le pathogène cible, mais possédant un mode d'action différent. Suivre le mode d'emploi le plus restrictif des deux étiquettes.						
45 / 40	Triazolo-pyrimidylamine / Amides de l'acide cinnamique	Amétotradine/ Dimétomorphe	ZAMPRO	0,8-1,0 L	15	37	12 h	Tout le groupe 5 : 0						-			3*		*Max. 2 applications consécutives.						
BM 02	Bactéries <i>Bacillus</i> spp.	<i>Bacillus subtilis</i> (souche QST 713)	SERENADE OPTI	1,1-1,7 kg	5	1	4 h	Tout le groupe 5 : 0*						-			PS, TA	ND	Traitement préventif : Barrière physique empêchant la fixation du pathogène sur la plante. *Faire la première application à la levée ou immédiatement après le repiquage.						
			1,4 kg	-						0						PS									
			RAPSODY ASO	1-2 L/100 L d'eau	Tout le groupe 5 : 0 Application en serre						-			-			B, TA		B, TA						
M 01	Substance inorganique	Sulfate de cuivre tribasique	CUIVRE 53W	4 kg	38	196	48 h	2	2	2	2*	-	-	-			TA*		Choux de Bruxelles: 2 Autres: 5		*Chou de Bruxelles seulement : Aussi homologué contre la tache bactérienne				

Liste de fongicides homologués pour lutter contre le mildiou (M) dans les crucifères – 2025

Groupe FRAC	Famille chimique	Matière Active	Nom commercial	Dose/hectare (ou autre si spécifié)	IRS	IRE	Délai de sécurité (DS) ¹	Délai d'attente avant récolte (DAAR) en jours									Autres ennemis visés ²	Nombre d'applications ou dose max par année	Complément d'information															
								Cultures des groupes 5-13 et 4-13B						Cultures du sous-groupe 1B																				
								Brocoli	Chou-fleur	Chou	Chou de Bruxelles	Chou chinois	Autres cultures	Navet	Radis	Rutabaga	Autres																	
M 05	Chloronitriles	Chlorothalonil	ECHO 90WSP*	1,3-2,7 kg	307	56	Chou : 2 jours Autres : 5 jours	7	7	7	7	-	-	-	-	TA	Chou : 2 Autres : 1	Doté d'un large spectre d'activité. Agit préventivement. *ECHO 720, NP et 90WSP : Ne pas appliquer ce produit dans les 10 jours avant ou après une application d'huile, car cela pourrait causer des brûlures aux fleurs et aux tissus foliaires.																
			ECHO 720*		614																													
			ECHO NP*	1,7-3,3 L																														
			BRAVO ZN	2,5-4,8 L	614																													
			BRAVO ZNC																															
P 07	Phosphonates	Fosetyl-Al	ALIETTE	2,25-3,125 kg	59	1	VF	Tout le groupe 5 : 7						-	7	-	Broccoli et chou : FS en serre	5	Agit comme stimulateur de défenses naturelles et comme fongicide; propriétés systémiques complètes (absorbé par les feuilles et les racines); agit préventivement et curativement. Suppression du mildiou. Phytotoxicité lorsqu'il est mélangé avec des produits contenant du cuivre et sur le feuillage contenant des résidus de cuivre. Assure la protection des nouvelles feuilles au fur et à mesure de la croissance par sa grande mobilité.															
			ALIETTE WDG					Tout le groupe 5 (4-13B et 5-13) et chou-rave : 7																										
		Acide phosphoreux (sels monopotassiques et dipotassiques)	Phosphites de sodium, de potassium et d'ammonium (monobasique et	PHOSTROL	2,9-5,8 L	5	1	12 h	Tout le groupe 5 : 0 + choux chinois (en serre) : 0						-			Chou chinois (serre) : FS	4															
			CONFINE EXTRA	3-6 L Radis : 3-7L	5	1	4 h	Tout le groupe 5 : 1 + chou chinois en serre : 1						-	1	-	Chou chinois (serre) : FS	6	Intervalle minimum de 20 jours avec une application de cuivre (phytotoxicité). Ne pas appliquer quand les conditions de mouillure du feuillage sont de plus de 4 h. Répression du mildiou.															
			PROPHYT	3-6 L				Tout le groupe 5 : 1								-																		
			RAMPART	3-7 L				-							-	-	-	FS	ND															
				3,8 L				-				0**	-																					
Non classé	Peroxydes organiques / Peroxydes inorganiques	Acide peracétique / Peroxyde d'hydrogène	OXIDATE 2.0	100 ml dans 10 L d'eau	10	ND	4 h						Tout le groupe 5 (4-13B et 5-13) : 0						-			8	Agit au contact avec n'importe quelle surface d'une plante pour la répression ou la répression partielle des maladies. Ne pas pulvériser par temps très chaud, par sécheresse ou lorsque les plantes sont peu vigoureuses.											
			OXIDATE					0																										
			OXIDATE FC					-																										

¹Délai de sécurité (DS) pour les activités de dépistage. VF pour autres DS.

²Attention : La dose et le mode d'application peuvent varier pour les autres maladies contre lesquelles le produit est homologué.

Liste de fongicides homologués pour lutter contre la pourriture sclérotique (PS) dans les crucifères – 2025

Groupe FRAC	Famille chimique	Matière Active	Nom commercial	Dose/hectare (ou autre si spécifié)	IRS	IRE	Délai de sécurité (DS) ¹	Délai d'attente avant récolte (DAAR) en jours								Autres ennemis visés ²	Nombre d'applications ou dose max par année	Complément d'information				
								Cultures des groupes 5-13 et 4-13B						Cultures du sous-groupe 1B								
								Brocoli	Chou-fleur	Chou	Chou de Bruxelles	Chou chinois	Autres cultures	Navet	Radis	Rutabaga	Autres					
7	Pyrazole-4-carboxamides	Fluxapyroxade	SERCADIS	250-333 ml	108	92	12 h	Tout le groupe 5 : 3						-			TA	3	Répression seulement. Fongicide à large spectre, inhibe la germination des spores, le développement mycélien et la sporulation des champignons à la surface des feuilles.			
		Penthiopyrade	FONTELIS	1,25-1,75 L	157	86	12 h	Tout le groupe 5 : 0						Sous-groupe 1B : 0			B, MG, TA*	5,25 L/ha**	Agit principalement de façon préventive sur la germination des spores et la sporulation. Possède aussi une action curative. *Homologué contre TA groupe 5 seulement **Ne pas faire plus de 2 applications consécutives.			
3 / 7	Triazoles / N-méthoxy-(phényl-éthyl)-pyrazole-carboxamides	Difenoconazole / Pydiflumétofène	MIRAVIS DUO	1,0 L	96	197	12 h	-						Légumes-racines : 7			B, TA	4,0 L/ha	Doté d'un large spectre d'activité. Agit préventivement.			
7 / 11	Pyridinyl-éthyl-benzamides / Oximino-acétates (strobilurines)	Fluopyram / Trifloxystrobine	LUNA SENSATION	400-600 ml	261	108	12 h	Tout le groupe 5 : 0						-			B, TA	1120 ml/ha	Débuter les applications de manière préventive. Fluopyram : Persistante d'action jusqu'à 21 jours. Activité translaminaire et distribution dans la plante par systémie ascendante. Actif sur tous les stades de développement de l'agent pathogène.			
				500 ml	253			-						7				1680 ml/ha	Trifloxystrobine : Agit à la surface de la plante, est absorbé par la couche cireuse, puis sa phase gazeuse pénètre par mouvement translaminaire.			
9 / 12	Anilino-pyrimidines / Phénypyrrroles	Cyprodinil / Fludioxonil	SWITCH 62,5 WG	775-975 g	35	95	12 h	-						7			TA*, M (groupe 4-13B seulement), MG	2	Cyprodinil : Propriétés translaminaires et de contact. Agit de façon préventive et curative. Fludioxonil : Agit de façon préventive par contact et doté de propriétés légèrement pénétrantes. *Contre TA dans le chou et groupe 5B seulement.			
BM 02	Champignons <i>Coniothyrium</i> spp.	<i>Coniothyrium minitans</i> (souche CON/M/91-08)	LALSTOP CONTANS WG	2-4 kg*	5	1	4 h	-	0	-		-			-			ND	*Avant la plantation ou à la transplantation. Lorsqu'appliqué avant la plantation, le produit doit être incorporé au sol jusqu'à une profondeur de 5 à 20 cm (VF). LALSTOP CONTANS WG doit être appliqué au moins trois mois avant le moment où les infestations de Sclerotinia se produisent habituellement.			
	Bactéries <i>Bacillus</i> spp.	<i>Bacillus subtilis</i> (souche QST 713)	SERENADE OPTI	1,7-3,3 kg	5	1	4 h	Tout le groupe 5 : 0*						-			M, TA	ND	Traitement préventif : Barrière physique empêchant la fixation du pathogène sur la plante.			
				1,1-2,2 kg				-						0			Radis, navet, rutabaga : M		*Faire la première application à la levée ou immédiatement après le repiquage.			

¹Délai de sécurité (DS) pour les activités de dépistage. VF pour autres DS.

²Attention : La dose et le mode d'application peuvent varier pour les autres maladies contre lesquelles le produit est homologué.

Fongicides homologués dans les cultures de crucifères – 2025

Légende des tableaux

VF :	Vérifier sur l'étiquette
ND :	Non disponible
- :	Non homologué
m. a. :	Matière active
Post-T :	Post-Transplantation
	Produit pouvant être autorisé en lutte biologique, selon le <i>Spécial phytoprotection bio</i> (Réseau d'avertissement phytosanitaire, 2025). Veillez toujours à confirmer avec votre organisme certificateur avant l'utilisation d'un produit.
B :	Blanc
FS :	Fonte des semis/tige noire
HC :	Hernie des crucifères
JN :	Jambe noire
M :	Mildiou
MG :	Moississure grise
NN :	Nervation noire
PS :	Pourriture sclérotique
TA :	Taches alternariennes
TC :	Tache cercosporéenne